



R485 : CACES ® GERBEURS ELECTRIQUES A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT - RECYCLAGE

Conduire des gerbeurs électriques à conducteur accompagnant en appliquant les consignes de sécurité



Public

Toute personne titulaire d'un CACES® R485 et amenée à utiliser des gerbeurs/transpalettes électriques à conducteur accompagnant



Participants

Jusqu'à 8 personnes



Intra

Nous consulter



Prérequis

Être titulaire d'un CACES® en limite de validité. Savoir lire et écrire. Aptitude médicale approuvée par le médecin du travail



Durée

2 jours (14 heures)



Inter

Dans un centre technique proche de chez vous

Objectifs



Renouveler le permis CACES® conformément à la recommandation CNAMTS R485



Rappeler les règles de conduite concernant les chariots automoteurs à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel

Programme

RETOUR D'EXPERIENCE

PARTIE THEORIE

La réglementation et textes de la sécurité
La description des différents appareils
Les fonctions des différents organes
Les types d'accidents
La prise, le déplacement et la dépose de charges
Test théorique (QCM)

PARTIE PRATIQUE

La maintenance
Les vérifications à effectuer à chaque prise de poste
Prise en main et exercices de conduite simple
Conduite à vide et en charge sur circuits balisés
Circulation à vue, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêt du chariot en position de sécurité.
Prise et dépose au sol d'une charge palettisée.
Chargement et déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai
Evaluation pratique

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, partage d'expériences, mises en situation pratique avec utilisation des gerbeurs électriques

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, EPI, gerbeurs électriques à jour de la vérification générale périodique...

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste en conduite d'engins

Evaluation et validation

Evaluation théorique (QCM) et pratique
Délivrance d'un certificat de réalisation et d'un permis CACES®
Références certification (RS) : <https://neomis.fr/caces/formation-r485-gerbeur/>

Périodicité de recyclage

Tous les cinq ans (recommandation CNAMTS)

Support remis aux stagiaires

Un livret de formation est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Références réglementaires

Art. R. 4323-55 du Code du travail ; Recommandation CNAMTS R485

Les + NEOMIS

- + Méthode pédagogique participative
- + Formateurs qualifiés et expérimentés
- + Plus de 500 centres techniques en France
- + Garantie minimum 60% de pratique

98,3 % Taux de satisfaction
stagiaires
100 % Notre taux de réussite



Notre engagement qualité



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION